



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lien entre l'Église et l'État

Question au Gouvernement n° 802

Texte de la question

LIEN ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud, pour le groupe La France insoumise.

M. Bastien Lachaud. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, ministre chargé des cultes.

« J'entends maintenir, et au besoin faire plus profonde que jamais, cette antique et salutaire séparation de l'Église et de l'État », proclamait Victor Hugo cinquante-cinq ans avant la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905.

Seule la laïcité a mis fin aux guerres de religion. C'est un pilier de la République une et indivisible. C'est le socle de la paix civile. C'est le principe qui considère tous les citoyens à égalité, indépendamment de toute autre considération. C'est elle qui garantit la liberté de croire et de ne pas croire. C'est elle qui permet la liberté de conscience absolue.

Rien ne doit détourner le peuple de la recherche de l'intérêt général. En République, comme disait Jaurès, il n'y a pas de vérité sacrée. Aucun dogme ne doit limiter la perpétuelle recherche de la raison.

Mais tout le monde se souvient de la complaisance des églises à l'égard des violents de la « manif pour tous ». (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) D'ailleurs, peut-on savoir quelles sont les contributions pacifiques des religions concernant le droit à l'IVG ou le respect des droits LGBT, par exemple ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Après avoir accepté d'être chanoine de Latran, c'est-à-dire curé d'honneur du pape, voilà que le Président de la République entend « réparer » le lien entre une église et l'État. Mais ce lien n'a pas été abîmé : il a été délibérément, heureusement et définitivement tranché ! (*Mêmes mouvements.*)

Il s'agit d'une étape supplémentaire dans le démantèlement de l'État et de la République.

Mme Émilie Bonivard. C'est de la com !

M. Bastien Lachaud. Par un calcul clientéliste dégradant, le Président porte très gravement atteinte à la Constitution, dont il est théoriquement le garant.

M. Pierre Cordier. Il veut se mettre les cathos dans la poche, c'est tout !

M. Bastien Lachaud. Il ne faut pas jouer avec la laïcité. Il ne faut pas rallumer les guerres de religion, dont le

foyer est si prompt à s'embraser.

Ma question est simple : monsieur le ministre, comment comptez-vous garantir le respect de la loi de 1905 alors que le Président de la République en personne appelle à sa destruction devant une assemblée d'évêques ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs des groupes GDR et NG.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je ne sais pas si vous avez lu l'intégralité du discours du Président de la République,...

M. Nicolas Forissier. Sûrement pas !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...mais c'était un discours d'une grande portée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Le Président s'adressait aux catholiques comme il s'est adressé, dans les temps qui viennent de s'écouler, aux protestants, aux juifs, aux musulmans,...

M. David Habib. Non, ce n'est pas vrai !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...parce qu'il veut parler à la France entière (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. – Protestations sur les bancs du groupe FI*) et que nul ne peut être exclu de la communauté nationale.

Mesdames, messieurs, lorsque l'on relit l'histoire de la loi de 1905 (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*), on s'aperçoit que certains en avaient fait une loi de combat, mais que, finalement, Aristide Briand,...

M. Stéphane Le Foll. Jaurès !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...dans un très beau discours prononcé à la Chambre des députés au moment où il y défendait le texte, l'a définie comme « une loi de liberté » (*Exclamations sur les bancs du groupe FI*) :...

M. Jean-Luc Mélenchon. Eh oui ! C'est pour cela qu'il faut la respecter !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...liberté de croire ou de ne pas croire,...

M. Christian Hutin. Et alors ? Où est cette liberté ?

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...liberté d'exercer le culte de son choix ...

M. Pierre Cordier. Répondez à la question !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...à condition de ne pas porter atteinte à l'ordre public.

M. Jean-Louis Bricout. Rien à voir !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Que retirer aujourd'hui à ces mots d'Aristide Briand ? C'est la conception même que se fait le Président de la République...

M. Ugo Bernalicis. Non !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...de l'unité de la nation française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM et sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.*)

M. Christian Hutin. Et vous acceptez ça ?

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 802

Rubrique : Laïcité

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 avril 2018](#)